

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

DIRECTION DE L'ANIMATION ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION DES ARCHIVES
DEPARTEMENTALES DE LA CHARENTE
24 avenue Gambetta
16000 ANGOULÊME
Téléphone : 05 16 09 50 11
Télécopie : 05 16 09 51 61
Courriel : archives16@cg16.fr
Site Internet : www.archives16.fr
Affaire suivie par : Isabelle MAURIN-JOFFRE
N/REF : IMJ/CT/13.64

Monsieur Jean-Claude MIGNON
Président de l'Association généalogique de
la Charente

24 avenue Gambetta

16000 ANGOULEME

Angoulême, le - 8 FEV. 2013

Monsieur le Président,

Afin de permettre la consultation à distance de certains documents, le Département de la Charente procède à la numérisation et à la mise en ligne de nouveaux documents chaque année.

11 850 unités documentaires sont déjà accessibles sur le site internet des Archives.

La restauration et la numérisation des registres d'état civil constituent un chantier de longue haleine qui mobilise huit agents à plein temps et un budget de 500 000 euros échelonné sur trois ans, entièrement à la charge du Département. L'hébergement des données et leur mise en ligne elle-même engendrent aussi des frais annuels liés à la maintenance des serveurs et à la gestion des flux sur internet. La charge annuelle est estimée à plus de 20 000 € par an.

Pour couvrir une partie des dépenses engagées pour ce service supplémentaire, non obligatoire pour la collectivité, la consultation à distance de ce fonds sera payante, au moins les premières années. Il vous sera demandé une participation financière, qui restera inférieure aux frais de déplacements que vous auriez à prendre en charge pour une consultation sur place. Votre contribution permettra au Département de pérenniser cette offre supplémentaire accessible aux habitants des cinq continents.

Nous vous rappelons que la consultation de ces mêmes documents est gratuite en salle de lecture des Archives de la Charente et que les registres de plus de 75 ans y sont librement communicables, conformément à la loi du 15 juillet 2008.

.../...